



MINISTÈRE
CHARGÉ DES SPORTS

*Liberté
Égalité
Fraternité*

#TousConcernés

VICTIMES MINEURES DE RACISME, D'ANTISÉMITISME, DE HAINE LGBT+ ET DE SEXISME DANS LE CHAMP DU SPORT

Les contacts-clés sur lesquels
vous pouvez vous appuyer

Édition au 25 août 2020

6 dispositifs nationaux pour mieux aider et accompagner les victimes mineures de comportements à caractère racistes, sexiste ou manifestant une haine LGBT+. Il existe également au niveau local un tissu associatif.

CONTACTS GÉNÉRAUX

SNATED - ENFANCE EN DANGER - N° TÉLÉPHONE D'URGENCE : 119

Qui peut appeler ?

Les mineurs peuvent appeler mais également toute personne adulte qui aurait connaissance d'une situation de mineur en danger ou en risque de l'être (parents, personnel établissement sportif comme le CREPS, le personnel du club sportif...).

Quand peut-on appeler ?

Il est disponible 7J/7J et 24H/24H.

Pourquoi appeler ce numéro ?

Ce numéro est gratuit quelle que soit la provenance de l'appel y compris d'un téléphone portable. L'appel n'apparaît pas sur la facture téléphonique et l'échange reste confidentiel.

Les écoutants du 119, professionnel de l'enfance (psychologues, travailleurs sociaux, juristes...), sont à l'écoute des appelants et apportent soutien, conseils et orientation. En cas de situation préoccupante, le 119 peut transmettre les informations recueillies aux services départementaux de protection de l'enfance pour suites à donner à la situation.

Pour en savoir plus :

Consultez le lien suivant : <http://www.allo119.gouv.fr/>

CONTACT SPÉCIFIQUE **EN CAS DE COMPORTEMENT À CARACTÈRE RACISTE ET ANTISÉMITÉ**

LICRA - N° TÉLÉPHONE : 01 45 08 08 08

Qui peut appeler ?

L'appel peut provenir de la victime, d'un proche ou d'un témoin direct.

Quand peut-on appeler ?

Il s'agit d'une ligne d'écoute ouverte du lundi au vendredi de 9h à 18h.

Pourquoi appeler ?

La personne qui se confie pourra obtenir auprès de l'écouteur non seulement une écoute attentive mais aussi des informations pour l'aider dans ses démarches juridiques. En outre, la Licra propose des permanences physiques sur rendez-vous à Paris et dans certaines sections en province.

Il est par ailleurs possible de contacter la Licra en remplissant un formulaire dédié présent sur le site Internet, accessible à l'adresse suivante :

<https://www.licra.org/signaler-formulaire>

Pour en savoir plus :

www.licra.org/

LE REFUGE- N° TÉLÉPHONE D'URGENCE ET ANONYME : 06 31 59 69 50

Qui peut appeler ?

L'appel peut provenir de la victime, d'un proche ou d'un témoin direct.

Quand peut-on appeler ?

Il s'agit d'une ligne d'écoute ouverte 7J/7J et 24H/24H.

Pourquoi appeler ?

La personne (18/25 ans) qui se confie pourra obtenir auprès de l'écouter non seulement une écoute attentive mais aussi des informations pour l'aider à trouver une solution (notamment hébergement d'urgence...).

L'appel permettra également de rassurer, discuter, orienter vers d'autres structures partenaires, et dans le cas de situations critiques, transmettre les coordonnées du jeune à l'un des travailleurs sociaux. Celui-ci pourra établir un état des lieux complet de la situation du jeune et si possible lui proposer une prise en charge dans l'une des délégations du Refuge.

Vous pouvez également faire la démarche sur le lien suivant :

<https://www.le-refuge.org/contact>

Pour en savoir plus :

<https://www.le-refuge.org/>

Qui peut appeler ?

L'appel peut provenir de la victime, d'un proche ou d'un témoin direct.

Quand peut-on appeler ?

Il s'agit d'une ligne d'écoute ouverte du lundi au vendredi de 18h à 22h, le samedi de 14h à 16h et le dimanche de 18h à 20h (sauf jours fériés). Il est également possible de contacter SOS homophobie par tchat, à l'adresse <http://www.sos-homophobie.org/chat>, le jeudi de 21h à 22h30 et le dimanche de 18h à 19h30 (sauf jours fériés).

Pourquoi appeler ?

La personne qui se confie pourra obtenir auprès de l'écouter non seulement une écoute attentive mais aussi des informations pour l'aider dans ses démarches juridiques.

Pour contacter l'association et signaler un acte LGBTphobe :

<https://www.sos-homophobie.org/aide-aux-victimes>

Pour en savoir plus :

www.sos-homophobie.org

LE DÉFENSEUR DES DROITS

Qui peut appeler ?

Peut saisir le Défenseur des droits toute personne, mineure ou majeure, qui :

- s'estime lésée par le fonctionnement d'une administration ou d'un service public ;
- invoque la protection des droits d'un enfant ou une situation mettant en cause son intérêt, qu'il s'agisse de l'enfant lui-même, son représentant légal, un membre de sa famille, un service médical ou social ou une association de défense des droits de l'enfant ;
- s'estime victime d'une discrimination prohibée par la loi ou par un engagement international ;
- a été victime ou témoin, sur le territoire de la République, de faits dont elle estime qu'ils constituent un manquement à la déontologie par des personnes exerçant des activités de sécurité.

Quand peut-on appeler ?

Du lundi au vendredi de 8h30 à 19h30

Par appel téléphonique au 09 69 39 00 00

Vous pouvez également vous rendre sur cette page :

<https://www.defenseurdesdroits.fr/fr/obtenir-des-reponses>

Pourquoi appeler ?

Si, après enquête, le Défenseur des droits considère qu'il y a eu une discrimination volontaire qui relève du code pénal, il peut proposer une transaction pénale, qui peut prévoir notamment une amende, une indemnisation de la victime, ou encore une publication.

CYBER-HARCÈLEMENT : NET ÉCOUTE – 0800 200 000

Qui peut signaler ?

L'appel peut provenir de la victime, d'un proche ou d'un témoin direct.

Net écoute est une ligne d'écoute nationale destinée aux enfants et adolescent.e.s confronté.e.s à des problèmes dans leurs usages numériques. Les adultes peuvent également y trouver de l'aide.

Quand peut-on signaler ?

Notre équipe d'écoutes est disponible du lundi au vendredi, de 9h00 à 20h00 et le samedi de 9h00 à 18h00, pour aider les jeunes mais aussi conseiller les parents et les professionnels concernés.

Pourquoi signaler sur cette plateforme ?

L'appel est 100 % anonyme, gratuit et confidentiel.

Net Ecoute est également un site internet et un chat.

Net Ecoute est partenaire de l'Education nationale, du 119 Allô Enfance en danger, de l'OCLC-TIC (cyber-police).

Concrètement, Net écoute peut mettre en relation la victime avec les associations compétentes les plus adaptées et assurer une continuité dans le suivi.

Pour en savoir plus :

www.netecoute.fr/